



Motion de la FSU au CDEN de carte scolaire

Nous sommes dans une période de fortes mobilisations : contre ce gouvernement de plus en plus illégitime et s'éloignant de plus en plus des aspirations du peuple, contre les politiques mises en œuvre dans l'Éducation Nationale et qui organise la casse de ce service public si cher à nos concitoyens, contre la gestion comptable au tableau Excel d'une carte scolaire, qui fait une fois de plus régresser les conditions d'apprentissages des élèves tarnais et les conditions de travail de tous et toutes les enseignant.e.s, contre le traitement honteux qui est réservé aux AVS.

C'est ce qu'ont exprimé la semaine dernière et ce soir même devant la préfecture, les nombreux.ses collègues des écoles mobilisées venu.e.s accompagné.e.s par les AVS, les parents d'élèves et les élus.

Nous avons été alertés par des collègues qui ont reçu.e.s la visite des gendarmes pour recenser les grévistes.

Nous avons immédiatement interpellé le DASEN pour l'alerter de cette situation qui nous rappelle des pratiques d'un autre temps et pour lesquelles nous lui avons demandé d'intervenir auprès du Préfet pour qu'elles cessent.

Nous avons également contacté vos services, M. le Préfet, qui nous indiquent qu'un tel l'ordre ne vient pas de la préfecture.

Nous vous demandons de nous confirmer que l'ordre ne vient pas de vos services.

Nous vous demandons, dans ce cas, de nous expliquer comment, dans un état de droit, des forces de l'ordre agissent sans ordre, en toute illégalité.

Ces agissements interviennent comme un écho à toutes les violences policières que subissent régulièrement les manifestant.e.s et qui sont totalement hors des cadres prévus lors de manifestations : tirs tendus de grenades lacrymogènes, tirs de LBD dans la tête, grenades GLI-F4 qui explosent et arrachent des membres...

Le Président de la République a été élu par défaut pour éviter l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite mais mène une politique sécuritaire digne des pays à la pointe du respect des libertés : Hongrie, Brésil, Etats-Unis, Turquie, Russie, Arabie Saoudite... Cette escalade de la répression avec des arrestations préventives, des listes de personnes interdites de manifester nous inquiète au plus haut point.

En ce qui concerne l'Education, ce CDEN a lieu en plein débat sur la loi Blanquer nommée, nous l'espérons, avec humour « pour une école de la confiance ».

Quelques points non exhaustifs prévus dans cette loi :

- L'obligation de scolarisation des enfants de 3 ans qui, tout en ne concernant réellement que très peu d'enfants, est un réel cadeau pour l'école privée qui va recevoir des subventions pour tous les enfants de maternelle. (150 millions d'euros). Une « manne » pour l'école privée car son financement risque de se faire en baissant le budget consacré aux écoles publiques. L'école maternelle publique, qui permet une mixité sociale, serait ainsi pénalisée.
- La généralisation des évaluations hors sol prévues pour classer les élèves, les classes, les écoles et piloter de manière autoritaire le travail des enseignants, niant au passage toute notion de liberté pédagogique.
- Réforme de la formation initiale qui prévoit de mettre en responsabilités des étudiant.e.s dès la L2, de modifier la place du concours pour encore plus de précarité et d'insécurité, de restreindre la formation initiale autour des seuls « fondamentaux », de mettre sous tutelle les ESPE pour mieux les contrôler et les vider de leur essence

Cette réforme va permettre de créer un vivier de futurs contractuels et annonce la mort de l'enseignant fonctionnaire.

- Au détour d'un amendement de députés LREM, la création d'«*établissements des savoirs fondamentaux* ». Une école du socle qui cache son nom et qui souhaite regrouper sous une même unité, écoles et collège d'un même bassin. Pour la FSU, il n'est pas possible que la mission de l'école soit réduite à la portion congrue des fondamentaux bien loin de satisfaire les exigences nécessaires à la formation des futurs citoyens. Modifier ainsi l'organisation et le fonctionnement des écoles ne peut s'envisager d'une manière aussi cavalière au détour d'un amendement mais nécessite une véritable concertation. Enfin, pour nous, il ne saurait être question de rompre le lien de proximité, et de confiance, entre la direction d'école, les familles et les équipes enseignantes et de modifier ainsi d'un trait de plume l'organisation territoriale de la scolarité primaire. En quoi cela répond à une amélioration de la direction et du fonctionnement de l'école et à l'intérêt des élèves ?
- La remise en cause de la liberté d'expression des personnels qui vise à inscrire dans la loi une obligation de réserve qui n'y figure pas. Cela permettrait de donner un fondement légal à des mesures disciplinaires condamnant des personnels jugés coupables de « faits portant atteinte à la réputation du service public », expression suffisamment floue pour y inclure toute critique des politiques scolaires. Nous y voyons la volonté de notre hiérarchie, à tous les niveaux, de museler les personnels et de faire taire les critiques et les oppositions à des réformes régressives. Nous rappelons notre attachement aux statuts et à la loi qui obligent les personnels de l'Éducation nationale à se conformer aux instructions (art.28) aux obligations de discrétion, au secret professionnel (art.26), à la neutralité (art.25) mais pas à la réserve.

Plus spécifiquement dans le département du Tarn :

Avec une dotation scandaleuse d'un seul poste pour la rentrée 2019-2020, des effectifs quasi stables, les CE1 à dédoubler en REP et les 3 postes de conseillers pédagogiques en mathématiques à créer, le calcul serait même accessible à un ministre : ça ne marche pas. Dans notre département, les mesures du Ministre Blanquer se mettent en place avec des moyens constants, les postes des uns finançant des mesures démagogiques et dispendieuses pour les autres.

Les politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs continuent de mettre à mal le Service Public d'Éducation. La dotation du Tarn reste toujours largement insuffisante. Les seuils ne sont pas fixés en fonction de critères pédagogiques mais en fonction des moyens votés au budget de l'Etat. Le SNUipp-FSU continue de dénoncer ces seuils beaucoup trop élevés.

Des capacités d'accueil à 28 par classe et 31 en maternelle, rien ne vous choque ? Comment différencier ? Comment gérer correctement l'inclusion des élèves à besoins particuliers ? Comment gérer l'inclusion des élèves allophones ? Dans bon nombre d'écoles, ces difficultés s'accumulent. Tous les élèves en pâtissent. Les heures de travail des enseignants se multiplient.

C'est ce que sont venus dénoncer, M. le DASEN, lundi dernier jusque sous les fenêtres de votre tour d'ivoire de nombreux collègues, parents d'élèves, élu.es et citoyen.nes qui eux connaissent et subissent directement les conséquences de votre pilotage au tableur Excel.

Dès la rentrée prochaine, ce sont 15 écoles ou RPI qui dépasseront ou atteindront les seuils limites de capacité d'accueil que vous avez fixés, ou s'en rapprocheront, souvent à un ou deux élèves près :

- Sont concernées les écoles de Villegoudou et Laden à Castres, Arthes, Lempaut, La Curveillère, St Exupéry, J. J. Rousseau et Édouard Hériot à Albi, Lagrave, Victor Hugo à Lacaune, Tessonnières à Gaillac, Soual et l'élémentaire de Blaye les Mines ;
- Sont concernés aussi les RPI Carbes / Les Farguettes / Fréjeville et Fenols / Lasgrais / Orban.

Sans compter toutes les ouvertures nécessaires dans les REP pour dédoubler les CE1 sans affecter les autres classes.

Autre point important : la fermeture contestée, illégitime et opaque de l'école Camille Claudel à Albi, ou comment « diluer » les élèves pour économiser des postes. 4 fermetures de classes, 2 ouvertures pour ces mêmes élèves.

En effet, contrairement à ce que vous nous avez annoncé les yeux dans les yeux lors du CTSD de repli du jeudi 7 février, sans les élèves de Camille Claudel, aucune des écoles concernées par ces enfants n'aurait fermé.

De plus, plusieurs familles ont déjà annoncé qu'ils étaient en attente de places dans le privé. Un joli coup pour le service public d'éducation !

D'un coup de baguette magique, notre DASEN réussit son coup en récupérant deux postes et la Mairie d'Albi, complice de toujours, récupère de nombreux postes d'agents communaux. Formidable opération de passe passe de gestionnaires. Les économistes au pouvoir applaudissent !

La lutte contre les inégalités scolaires, intrinsèquement liées aux inégalités sociales, doit être un des objectifs assignés au système éducatif. Rappelons que ces inégalités ne touchent pas que les écoles de REP/REP+, comme le sous-entend la mise en place des CP et CE1 à 12. Dans le Tarn, de nombreuses écoles sont exclues de l'éducation prioritaire alors qu'elles sont situées dans des quartiers définis prioritaires par l'État :

- les écoles des villes d'Albi et de Castres qui ne font plus partie des zones d'éducation prioritaire depuis la rentrée 2015 ;
- 4 écoles de Carmaux (JBC et Jean-Jaurès, élémentaire et maternelle)
- 3 écoles de Gaillac (Catalanis, La Clavelle et Lentajou)

Les quartiers de Cantepau à Albi et de Laden à Castres font partie des 30 quartiers les plus pauvres de France (dans ces deux quartiers, le taux de pauvreté est de 60% selon l'INSEE).

Notre ministre, seul dans son bureau, a décidé de repousser aux calendes grecques la nouvelle carte de l'Éducation Prioritaire. Nous vous demandons, encore une fois, Monsieur le DASEN d'insister d'urgence auprès du Ministère de l'Éducation Nationale afin d'obtenir le classement pour la rentrée 2019 en REP ou REP + des écoles oubliés en 2015 alors qu'elles relèvent des critères de l'éducation prioritaire.

Depuis plusieurs années, la FSU s'inquiète de la situation des ULIS école dans le Tarn. Dès cette rentrée, les effectifs sont déjà surchargés dans la majorité des dispositifs du département :

- 10 ULIS avec 12 élèves ;
- 4 ULIS avec 11 ou 10 élèves ;
- 5 ULIS avec moins de 10 élèves.

Les ULIS-école des secteurs de Rabastens-Gaillac, de Lavaur, d'Albi et d'Aussillon-Mazamet sont déjà surchargées pour la rentrée prochaine. Comment faire si des enfants qui nécessitent d'être placés en ULIS apparaissent en cours d'année dans ces secteurs qui représentent la plus grande partie du département ?

Enfin, nous notons que ces élèves ne sont toujours pas pris en compte dans les prévisions d'effectifs que vous retenez pour calculer le P/E des écoles. Il en est de même pour les élèves de moins de 3 ans et les enfants du voyage, présents sur l'école mais ne comptant pas dans le P/E lors des opérations de carte scolaire. C'est environ 500 élèves qui disparaissent lors des opérations de carte scolaire. Le SNUipp-FSU demande de comptabiliser dès ce CDEN ces élèves dans les opérations de carte scolaire !

Au lieu de répondre favorablement aux revendications que le SNUipp-FSU porte depuis un certains nombres d'années, et ainsi tendre vers une amélioration des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves, la situation de notre département est et restera catastrophique à la rentrée 2019.

Comment expliquez-vous M. le DASEN que tous les ans à la même période, c'est à dire au mois de janvier, février, les remplaçant.es manquent dans un certains nombres d'école, empêchant tous les élèves de continuer à apprendre. Petits exemples non exhaustifs ces deux dernières semaines :

- Monestié, D3 une classe non remplacée
- En Gach un remplacement de 3 semaines prévu. Déplacement du titulaire remplaçant sur une urgence le premier jour.
- Maternelle Fontgrande, une collègue absente 15 jours, remplacée 3 jours, et durant ces 15 jours 2 absents sur trois collègues.
- Camille Claudel, 4 classes, 2 collègues non remplacées la même journée
- L'Albertarié, un remplacement prévu d'une semaine, le remplaçant a été déplacé un jour.
- Lambert ce matin, une remplaçante nommée de septembre à juin, déplacée un jour sur une D2.

Dans toutes ces écoles, plus personne n'apprend.

Il s'agit pourtant d'une situation répétée tous les ans. Pour pallier à ça, il suffirait de recruter une brigade de remplacement suffisante. Au lieu de cela, pour la rentrée 2019, vous ne prévoyez pas d'ouverture de poste de remplaçant. La situation ne s'améliorera donc pas...

Les enseignant-es exigent une réelle reconnaissance, qui passe par des conditions de travail et d'enseignement améliorées et par une augmentation significative des salaires.

Pour le SNUipp-FSU des conditions décentes de travail pour les PE et d'apprentissage pour les élèves nécessitent des écoles ne dépassant pas 25 élèves de moyenne par classe et 20 en REP, dans les quartiers difficiles, les petites écoles à 2/3 classes et les écoles de montagne ou en rural isolé. Elles nécessitent aussi que les enseignant.es absent.es soient remplacé.es dans leur classe, que les directeurs.trices bénéficient de plus de temps pour effectuer leurs missions sur les écoles, que les enseignant.es puissent partir massivement en formation continue, que les élèves en difficultés puissent être accompagnés par les enseignant.es des RASED.

La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP en REP+. Nous réclamons donc un effort sur l'ensemble des classes du pays car, d'après la recherche, la taille des classes a des influences sur les conditions de travail des enseignant.es et la réussite des élèves. Elle permet plus aisément le travail sur le langage dès la maternelle et jusqu'au cycle 3, le travail de groupes, les manipulations et le suivi de chaque élève.

Nos revendications en terme de carte scolaire sont, pourtant, loin d'être révolutionnaires. Nous le répétons ici :

Pas plus de 25 en classe dite « normale » et pas plus de 20 en CAPE, REP, montagne, rural isolé et écoles à 2 et 3 classes.

Que tous les élèves soient comptabilisés y compris les enfants de deux ans !

Que les RASED soient reconstitués pour que les enseignant.es ne soient plus seul.es face aux difficultés.

Que les titulaires remplaçant.es soient en nombre suffisant d'une part pour qu'aucune classe ne reste sans enseignant.e, d'autre part pour restaurer des départs massifs en formation continue.

Que les établissements spécialisés soient en capacité d'accueillir tous les élèves qui en ont besoin.

C'est pour toutes ses raisons que nous demandons les ouvertures suivantes :

1 EEPU FONTALBA à Aiguefonde

1 EEPU Claude Nougaro à Albi

3 EEPU Edouard Herriot à Albi

2 EEPU Rousseau à Albi

2 EEPU Curveillère à Albi

1 EEPU Lapérouse Carpentier à Albi

2 EEPU Fieu à Albi (Alors que cette école est susceptible de fermer une classe avec les calculs de l'administration)

1 EEPU Mazicou à Albi

1 EEPU Rayssac à Albi

3 EEPU Rochemade à Albi
3 EEPU ST Exupéry à Albi
1 EEPU à Ambialet
1 EEPU Arthès
1 EEPU Augustin Malroux à Blaye-le-Mines
1 EEPU Blaye-Les-Mines
1 EEPU Bout du pont de l'Arn
1 Brassac
1 Brens
1 Lafontasse à Burlats
1 Les signaux à Burlats
1 Jean Jaurès à Cagnac les Mines
1 Cahuzac-sur-Vère
1 Jean Jaurès à Carmaux
1 Maternelle Jean Moulin à Carmaux
1 élémentaire Jean Moulin à Carmaux
1 Aillot à Castres
1 Maternelle Bisseous Castres
1 EEPU Bisseous Castres
4 Laden Castres
2 Maternelle l'Albinque Castres
3 EEPU Albinque Castres
3 Louis David Castres
1 Olivier Messiaen Castres
1 Maternelle Villegoudou Castres
2 Elémentaire Villegoudou Castres
1 Cordes sur Ciel
1 Cunac
1 Dourgne
1 Escoussens
1 Catalanis Gaillac
5 la Clavelle Gaillac
1 Lentajou Gaillac
1 Sainte Cécile D'Aves Gaillac
1 Tessonières Gaillac
1 Crins à Graulhet
1 En Gach à Graulhet
2 Gambetta à Graulhet
1 l'Albertarié à Graulhet
1 J de La Fontaine à Labastide saint Georges
2 Marie Curie à Labruguière
2 Pasteur à Labruguière
1 St Hilaire à Labruguière
1 Lacabarède
2 Victor Hugo à Lacaune
1 Maternelle Lacaune
1 Lagarrigue
2 Lagrave
1 Le Pigné à Lavaur
1 Le Garric
1 le Verdier
1 Lempaut
1 Georges Sand à Lescure-d'Albigeois
1 Maternelle Pauline Kergomard à Lescure d'Albigeois
1 Milhars
1 Monesties

1 Montredon labessonnie
1 Palleville
1 Payrin-Augmontel
1 Rigautou à Pont de l'Arn
1 Saint Baudille Pont de l'Arn
1 Pont de l'Arn
1 Saint Pierre de Trivisy
1 Marcel Pagnol à St Sulpice
1 Sémalens
4 Sorèze
1 Soual
1 Teillet
1 Terssac
1 Teulat
2 Valence d'Albigeois
1 Verdalle
1 Vielmur sur Agout
1 RPI Fenols Lasgraisnes Orban
1 RPI Moulin-Mage
1 RPI Montfa Les fournials
1 RPI Laboutarie, Montdragon, St Julien du Puy
2 RPI Briatexte, St Gauzens
1 RPI Carbes, Les Farguettes, Frejeville
1 RPI Penne Vaour

Soient 113 postes, seulement pour notre première revendication, à des années lumières du seul et unique poste octroyé au département du Tarn pour la rentrée 2019.

Les moyens nécessaires à une vraie refondation de l'école dans le Tarn, nous les avons chiffrés :

- **113 postes** pour qu'aucune école n'ait une **moyenne supérieure ou égale à 25 élèves par classe et 20 en REP**, dans les quartiers difficiles qui ne sont plus reconnus en éducation prioritaire, en zone montagne ainsi que les petites structures (écoles de 2 et 3 classes) ;

- **38 postes RASED** pour reconstituer 18 antennes RASED complètes avec 1 maître G, 2 maîtres E et 1 psychologue scolaire ;

- **30 postes de remplaçant-es** pour reconstituer une brigade de remplacement formation continue, soit 2% du nombre d'enseignant.es total du département ;

- **20 postes de remplaçant.es** pour qu'il n'y ait plus de classe non remplacée pendant plusieurs jours et d'enfants scolarisés dans des classes à plus de 35, voire 40 élèves quand il faut accueillir les élèves des collègues non remplacé-es ;

- **75 postes** pour revenir à un taux de scolarisation de 50 % des **enfants de moins de 3 ans** ;

- **50 postes** pour les **décharges de direction** (décharge complète à partir de 10 classes, demi-décharge de D6 à D9, quart de décharge de D2 à D5 et demi-journée de décharge pour les D1) ;

- **50 postes** comme 1ère étape de la mise en place du « **Plus de maîtres que de classe** » **version SNUipp-FSU**, qui n'a rien avoir avec la posologie homéopathique de notre ancienne Ministre, pour aller vers, à terme, 250 postes correspondant à 1 maître supplémentaire pour 5 classes ; au lieu d'aller vers sa destruction.

**Pour une vraie École de la confiance,
le SNUipp-FSU Tarn demande
la création de 376 postes**